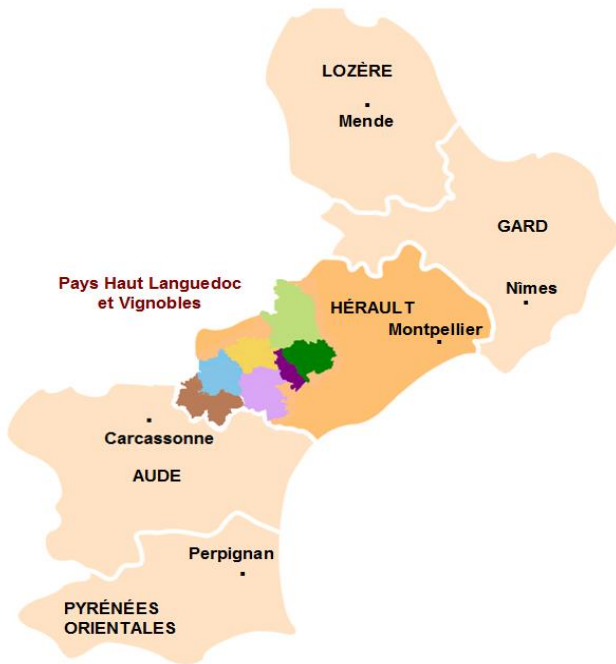


PAYS

HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Pour un développement des circuits de proximité et du tourisme et la valorisation du patrimoine alimentaire

Fiche territoire n°1



Créé en 2005, le Pays est composé de 100 communes réparties en 7 communautés de communes, pour une population totale de 73 831 habitants (INSEE, 2010) :

- Les Avant-Monts du Centre Hérault
- Grand Orb
- Sud Hérault
- Le Minervois
- Orb et Jaur
- Orb et Taurou
- Pays Saint-Ponais

Superficie : 2500 km²

78 % des communes ont moins de 1000 habitants

Bédarieux est la commune la plus importante avec 6 700 hab.

L'agriculture représente :

- SAU 41 186 ha, 23% de la Surface totale
- 3600 unités agricoles, dont 92% n'ont pas de salarié
- 41% de l'économie présenteielle
- Types d'agriculture variés : viticulture (49% de la SAU), pastoralisme, vergers...

Diagnostique et enjeux

Atouts

Faiblesses

CADRE DE VIE – SANTE

- Cadres de vie attractifs et diversifiés, qualité de vie
- Faible densité de population
- Disponibilité foncière, habitat à prix modéré, Programme d'Intérêt Général sur l'amélioration de l'habitat
- Richesses culturelles et environnementales
- Dispositifs d'appui à la population

- Difficulté de mobilité
- Taux de chômage élevé mais en diminution
- Faible couverture médicale du territoire
- Pression foncière sur la partie viticole

AGRICULTURE

- Pourcentage important d'agriculteurs exploitants dans la population active
- Production agricole de qualité et développement de pratiques extensives et de modes de productions raisonnés
- Grande diversité de production de petite capacité (olives, cerises, châtaignes, navets, pois chiches...) « filières de niches »
- Potentiel d'innovation important lié à la valorisation des produits agricoles (PPAM notamment)

- Nette diminution de la SAU et de la vigne
- Augmentation globale des surfaces en jachère, surtout sur le Minervois
- Implantation et progression importante des céréales + maintien (à un faible niveau) des vergers et des cultures légumières = manque de diversification
- Manque de professionnalisation des acteurs des circuits courts ou dans les activités de diversification
- Vieillessement de la population agricole
- Insuffisance des outils de maîtrise du foncier

ECONOMIE TOURISTIQUE

- Richesses environnementales (diversité faune et flore, nombreux espaces préservés, Natura 2000, réserves naturelles, etc.)
- Contexte patrimonial riche qui couvre toutes les périodes historiques – Villages à l'architecture traditionnelle conservée
- Vignobles à forte notoriété
- 2 grandes stations thermales (Avène – Lamalou les Bains)
- Développement des voies vertes pour la population locale et pour le développement d'activités touristiques
- Nombreux sites d'intérêt patrimonial majeur

- Difficultés à impliquer et fédérer les acteurs du tourisme
- Offre d'œnotourisme de qualité peu structurée
- Méconnaissance des richesses patrimoniales de certains sites
- Absence d'outils de suivi de l'évolution des paysages
- Saisonnalité importante

ECONOMIE D'ENTREPRISES

- Structures adaptées aux spécificités du territoire (taille, nombre, répartition géographique)
- Bonne représentativité des TPE
- Nouvelles formes d'emplois (pluriactivité...)
- Bonne organisation professionnelle : coopérative, syndicats professionnels
- Présence de ZAC et d'un Pôle Régional d'Activités Economiques à Bédarieux et foncier disponible

- Faibles moyens financiers des territoires ruraux
- Économie productive peu développée
- Fragilité des nouvelles entreprises
- TPE majoritaires et faible mobilisation de la recherche développement
- Peu d'initiatives privées, d'approches transversales et intersectorielles des projets économiques

➤ **Rôle et gouvernance du Pays Haut Languedoc et Vignobles**

Créé en juin 2005, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est structuré en **Syndicat Mixte** ouvert, dont les membres statutaires sont les sept communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault. Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, « un espace de projets ».

Le Comité syndical, instance de décision, s'appuie sur les réflexions stratégiques émanant des **comités de pilotage, groupes de travail thématiques ou commissions** dans lesquelles siègent les élus, mais également les membres du Conseil de développement (société civile/participation citoyenne), des partenaires privés (associatifs et professionnels), des partenaires publics (dont les communautés de communes).

Le Pays coordonne et/ou impulse des actions dans différents domaines (pôle cohésion sociale : habitat-services à la population-culture / pôle développement économique : économie-tourisme-patrimoine). Outil de coopération et d'ingénierie, il est reconnu pour sa capacité de mobilisation et de coordination.

Le Pays est doté d'une charte de développement, revue en 2013 afin de correspondre aux nouveaux besoins du territoire. Ce travail s'est traduit par l'élaboration d'un cadre stratégique 2014-2020 « Vivre ensemble au Pays - 2020 » qui se déclinent désormais en dix-huit enjeux majeurs.

➤ **Stratégie du territoire 2014-2020**

Axes	Thématiques	Enjeux
Cohésion sociale	Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité ▪ Augmenter la fonctionnalité des centres anciens ▪ Concourir à une gestion durable des ressources
	Services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vivre en bonne santé ▪ Améliorer les services aux familles ▪ Garantir l'accès de tous aux services publics ▪ Créer du lien social
	Culture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre la culture de qualité accessible ▪ Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique
Développement économique	Économie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les partenariats publics / privés ▪ Soutenir les filières ▪ Construire l'offre immobilière d'entreprise
	Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider et développer une offre de qualité ▪ Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique ▪ Optimiser l'organisation et l'animation du projet
	Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître et partager le patrimoine ▪ Préserver le cadre de vie ▪ Dynamiser le patrimoine

Le Projet Alimentaire Territorial

En 2015, une réflexion a été conduite pour mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) dont les enjeux sont les suivants :

- Établir une nouvelle gouvernance alimentaire,
- Engager une dynamique de développement économique local,
- Préserver la santé et l'environnement,
- Mener un véritable projet de territoire,
- Fédérer les énergies.

Il émane de ce croisement entre agriculture, santé et développement économique pour répondre à un objectif commun « *mieux produire, pour mieux manger* ».

La plus-value réside dans la mise en œuvre d'actions concrètes. Le territoire espace de projets, mobilise en effet les acteurs sociaux-économiques et les citoyens autour de cette thématique alimentaire.

Dans ce contexte, les axes de réflexions et de travail retenus localement sont les suivants :

- Conforter les circuits alimentaires de proximité
- Structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole
- Faciliter l'accès des population fragiles, en particulier les personnes âgées à une bonne alimentation
- Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger »

Délibération en date du 10 décembre 2015

ZOOM : Etudes circuits courts

Pour pouvoir agir une série de diagnostics et d'études ont été lancés entre 2009 et 2011 :

- 2009 - Diagnostic santé social
- 2009 - Diagnostic territorial sur les circuits courts par le CIVAM.
- 2010 - Diagnostic « Marché de plein-vent » sur les 24 marchés du territoire par le Pays HLV.
- 2011 - Étude producteurs par l'INRA.
- 2011 - Étude consommateurs « *Comment se nourrit-on ?* » par le Mouvement Rural.

ZOOM : Schémas et contrats de développement

- Un **schéma local d'orientation et de développement touristique** (SLODT 2020) est en place. Il permet de fixer une stratégie et des objectifs opérationnels autour de l'œnotourisme (label Vignobles et Découvertes), du patrimoine (label Pays d'Art et d'Histoire, démarche Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ») et des Activités de Pleine Nature.
- Un diagnostic territorial de santé a permis l'engagement du territoire vers un **Contrat Local de Santé**.

ZOOM : Structuration de 10 marchés de plein vent

Une action expérimentale associant les producteurs, les municipalités et les consommateurs a été engagée entre 2012 et 2014 sur 10 marchés de plein vent. Ce dispositif d'accompagnement visait en premier lieu la lisibilité des productions locales et la structuration des marchés (horaires, organisation, lieu, jour...). Il comportait un grand panel d'outils : création de comités locaux de suivi et de concertation, actions pédagogiques, animations et communications, travail d'identification des produits et des exposants, etc.

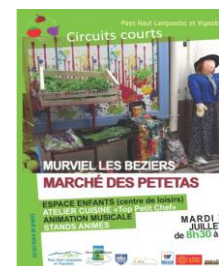
L'objectif est maintenant de prolonger cette action en allant jusqu'à la pérennisation des comités de marché préalablement initiés (et pérennisation de certains outils et dispositifs mis en place par ces comités de marché). Le projet à venir propose aussi de poursuivre la sensibilisation à l'économie agricole locale via des actions pédagogiques, des animations et des outils de communication...

ZOOM : le label Vignobles et découvertes

Depuis 2014 la destination « Minervois Saint-Chinian Faugères en Haut Languedoc » est une des destinations françaises labellisées « Vignobles & Découvertes », marque collective nationale attribuée par les ministères de l'Agriculture et du Tourisme.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergements, restauration, visites de caves et dégustation, sites et musées, événements...).

Elle couvre l'ensemble des 100 communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles et concerne toutes les appellations du territoire : les AOP Minervois, Minervois-La-Livinière, Muscat de Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Chinian, Faugères et les IGP Haute Vallée de l'Orb, Coteaux d'Ensérune, Côtes de Thongue, pays d'Hérault.



Quelques exemples d'actions menées par nos partenaires sur le territoire

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, qui s'étend sur 56 communes du Pays, se sont répartis les champs d'intervention pour optimiser l'action et développer des projets en complémentarité.

Ainsi, dans le domaine des circuits courts, le Parc travaille sur le développement de l'approvisionnement local en restauration collective : animation, sensibilisation, logistique (plateforme physique et projets ponctuels), marque territoriale, etc.

De son côté, le Pays travaille pour le développement des circuits de proximité avec les particuliers (sédentaires ou de passage) structuration de points de vente locaux, structuration de filières locales, etc. Une convention de partenariat entre le Parc Naturel Régional et le Pays précise les champs d'actions, les compétences de chacun et les articulations possibles.

La Chambre d'Agriculture

Elle mène plusieurs actions sur le territoire dont :

- « Pluriactivité et agriculture »
- « Bienvenue à la ferme » : réseau de vente directe de produits fermiers et de tourisme à la ferme. Vente de produits, restauration, séjours et loisirs à la ferme...

La SICA du Caroux qui regroupe 600 apporteurs et fonctionne comme une PME autour de trois grands axes : la production locale, la logistique, le développement commercial.

Un slogan "LES PRODUCTEURS D'ICI" valorise les produits locaux. Création de la marque «Caroux». Programme de valorisation de la châtaigne, avec une demande d'AOC en cours : « Châtaigne des Cévennes ».

ZOOM : la promotion des produits locaux avec les Cafés de Pays® les Assiettes de Pays® et les RV au Pays

Le Pays compte 4 Cafés de Pays® et 8 Assiettes de Pays®. Ce sont deux marques déposées qui valorisent les établissements engagés dans la promotion du territoire et des produits locaux.

Les « **RV au Pays** » proposent des animations pour partir à la découverte des terroirs, de leurs richesses humaines, patrimoniales et naturelles.



Les bénéficiaires du projet alimentaire territorial

- Les producteurs ressortissants MSA ou cotisants solidaires ayant participé aux réunions d'information et intéressés par la demande (environ 200),
- Les commerçants sédentaires et non-sédentaires ayant une sensibilité à la thématique circuits courts et demandeurs de production locale (environ 50 unités commerciales),
- Les professionnels du monde agricole du territoire,
- Les professionnels du tourisme (membres de la démarches Vignobles et Découvertes et autres partenaires – offices de tourisme...),
- Le résident temporaire ou définitif, consommateur, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- Les professionnels de santé en lien avec le consommateur dépendant,
- Le personnel éducatif et social en lien avec les consommateurs, dont les jeunes.

Dans chaque catégorie, un noyau d'acteurs existe déjà, mais toute nouvelle personne est intégrée à sa demande.

Les bénéficiaires sont impliqués par le biais de réunion d'informations, de comité de pilotage, d'événementiels organisés. Tous sont acteurs du programme d'actions pour faire vivre le projet.

Les partenaires

Les partenaires sont associés aux comités de pilotage, ils participent aux décisions stratégiques et/ou soutiennent financièrement certaines actions du projet.

Les membres associés au Projet Alimentaire Territorial sont donc les suivants : Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, Les Communautés de communes du Pays, Le Conseil de Développement du Pays, La DRAAF-LR (coordination stratégie agricole régionale), Le Conseil régional Languedoc-Roussillon, Le Conseil départemental de l'Hérault, et plus spécifiquement :

- **Pour le volet agricole**, les membres du Comité de pilotage circuits courts du Pays dont la Chambre d'Agriculture départementale et régionale l'INRA... ;
- **Pour le volet touristique**, les membres du Comité de pilotage Vignobles et Découvertes du Pays dont Hérault Tourisme (ADT34), le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc, le Comité Régional du Tourisme, La CCI de Béziers Saint Pons, Les syndicats de cru (AOP et IGP)... ;
- **Pour le volet santé alimentaire**, les membres du Contrat Local de Santé du Pays dont l'Agence Régionale de la santé.

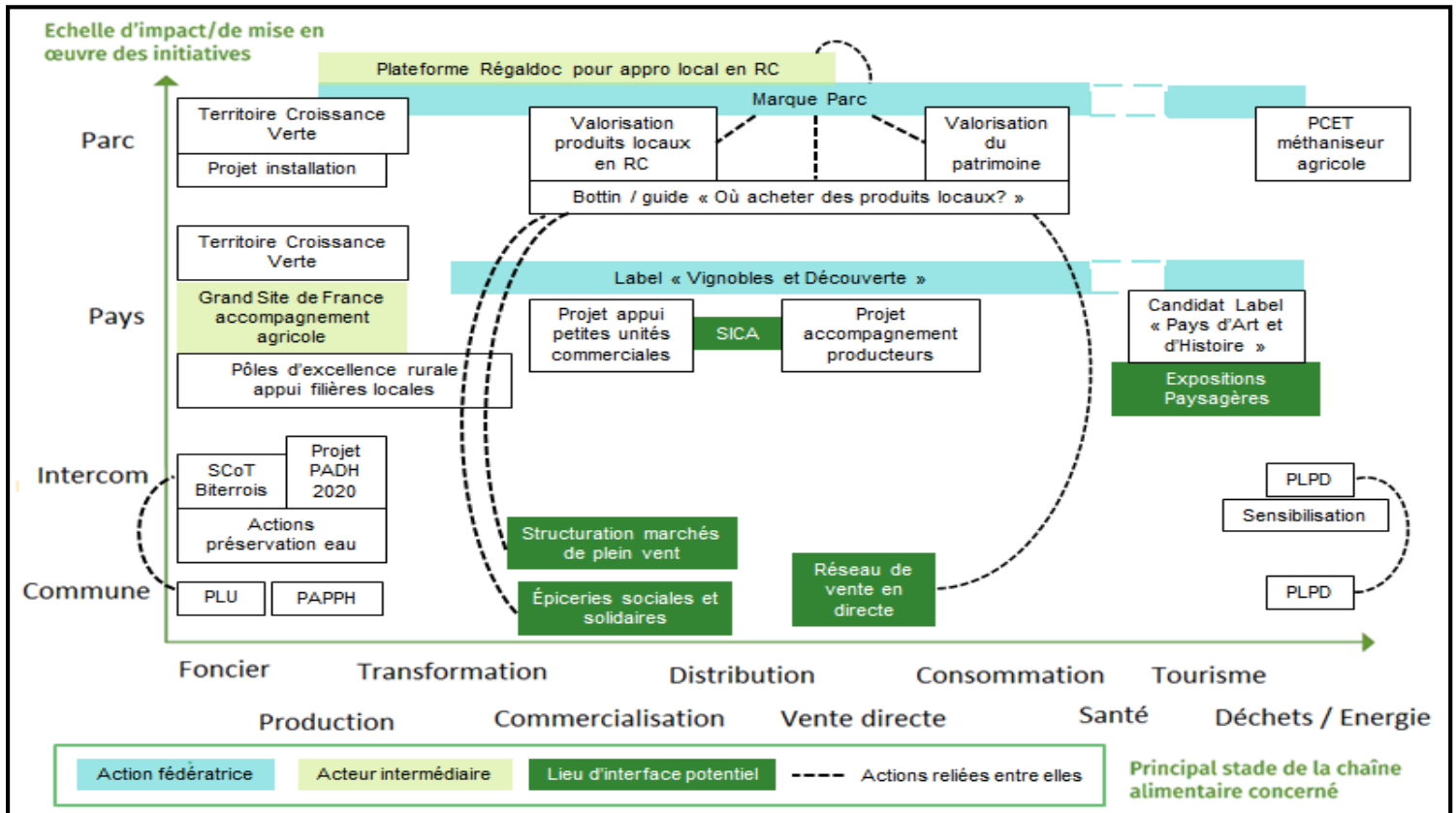
D'autres partenaires techniques sont consultés pour avis et peuvent conduire des actions et faire partie du comité de pilotage : le Mouvement Rural, l'Association des Marchés Paysans, les CIVAM, les associations de producteurs, les syndicats de professionnels, les offices de Tourisme, la CARSAT, la MSA, l'éducation nationale, la CAF...

Les techniciens de l'ensemble de ces partenaires se connaissent, travaillent régulièrement ensemble et échangent lors de réunions techniques professionnelles, séminaires et salons régionaux ou interrégionaux.

Les collectivités territoriales limitrophes font l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'une veille stratégique.

Diversité d'initiatives du Pays Haut Languedoc et Vignobles et du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

Articulation des compétences via une convention de partenariat : échanges réguliers d'informations (méthode de projets, enjeux, etc.), d'expériences (réussites ou échecs, motivations et réactions des producteurs, etc.) et d'outils (guide, annuaire, fiches-recette, etc.). De plus, le Pays participe aux **comités de pilotage** des actions structurantes du Parc et réciproquement.



À CONSULTER

Fiche n°2 : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
 Fiche n°3 : Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
 Fiche n°4 : Syndicat Centre Hérault
 Fiche n°5 : Perpignan et sa région

CONTACTS

Sylvie Herspion, Directrice Adjointe Pôle Développement économique – Tél : 04 67 95 72 21 – Email : sylvie.herspion@payshlv.com
 Aurélie Appert – Chargée de mission Cénoturisme – Hébergements – Tél : 04 67 38 11 10 – E-mail : aurelie.appert@payshlv.com
 Laure Abadie, Chargée du Contrat Local de Santé – Tél : 04 67 38 11 10 – Email : laure.abadie@payshlv.com
 Laurence Tkaczuk, Chargée de mission Économie d'entreprises / Agriculture – Tél : 04 67 95 72 21 – Email : laurence.tkaczuk@payshlv.com
 Sophie Zlicaric, Technicienne Économie d'entreprises – Tél : 04 67 97 38 60 – Email : sophie.zlicaric@payshlv.com

REALISATION 2015

DRAAF Languedoc-Roussillon & Pays Haut Languedoc et Vignobles
 Contacts DRAAF Languedoc Roussillon :
 Nathalie Colin – Virginie Grzesiak



